

Programme «Un bond en avant pour les femmes»

Intervention de Mme Armelle Lidou, Chef de la coopération Délégation de l'Union européenne en Tunisie

**Tunis
10 novembre 2015**

Monsieur le représentant du Ministère de la Femme, de l'Enfance et de la Famille,

Madame la représentante d'ONU Femmes, Mme Maryse Guimond,

Chers représentants de la société civile et du monde de l'entreprise,

Chers partenaires, Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureuse d'être aujourd'hui parmi vous à l'occasion de cet atelier régional, organisé dans le cadre du programme « *Un bond en avant pour les femmes* », programme cofinancé par l'Union européenne à hauteur de 7 millions d'euros, soit l'équivalent de 15 millions de dinars.

Permettez-moi tout d'abord de remercier chaleureusement Madame la représentante d'ONU Femmes pour l'organisation de cet événement qui rassemble des partenaires de toute la région à qui je souhaite la bienvenue en Tunisie.

L'égalité hommes femmes et la fin des discriminations liées au genre est pour l'Union européenne un combat politique, qui se traduit par des actions concrètes telles que celle qui nous réunit aujourd'hui.

* * *

En premier lieu, un petit retour sur le cadre juridique et politique: l'égalité entre les femmes et les hommes est inscrite au cœur des textes fondateurs de l'Union européenne et du traité de Lisbonne. J'ai envie de dire que, plus qu'une priorité, le renforcement du rôle des femmes dans la société est l'une des piliers du partenariat euro-méditerranéen, et de nos relations extérieures. Nos efforts en ce sens sont continus.

Très récemment, le 22 septembre 2015, la Commission européenne et le Service européen pour l'action extérieure viennent en effet d'adopter un nouveau cadre pour les actions de l'UE en matière d'égalité entre les hommes et les femmes et l'émancipation des femmes dans le contexte des relations extérieures de l'Union, pour la période 2016-2020.

Permettez-moi d'insister sur la déclaration faite à cette occasion par Mme Federica Mogherini, Haute représentante et Vice-présidente de la Commission européenne : «*Nous voulons offrir à nos partenaires le soutien efficace dont ils ont besoin pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et des jeunes filles, tout en permettant à celles-ci de s'émanciper socialement et économiquement, de sorte que les femmes puissent prendre une part active à la vie politique, sociale et culturelle».*

Au quotidien, quels sont les axes de ce plan d'action ? Il y en a quatre:

- Tout d'abord, garantir l'intégrité physique et psychologique des femmes et des filles ;
- Le second axe vise à promouvoir les droits économiques et sociaux / l'émancipation des femmes et des filles ;
- Le 3^{ème} consiste à renforcer la parole et la participation des femmes et des filles ;
- et enfin, il convient de faire évoluer la culture institutionnelle afin que les engagements de l'UE soient mieux concrétisés par nos pays partenaires.

* * *

Vous l'avez compris, l'action "Un grand bond en avant pour les femmes" s'inscrit dans un ensemble plus vaste de mesures soutenues par l'UE pour promouvoir et créer des opportunités pour les femmes dans la région. Au total, l'aide de l'UE aux initiatives pour l'égalité des sexes dans la région Afrique du Nord Moyen Orient s'élève à plus de 93 millions d'euros. Il faut dire que les défis, y compris en Tunisie, restent de taille:

- **Nous devons aider à faire du droit à l'égalité une réalité de terrain:** près de 60 ans après le code du statut personnel, en son temps novateur dans la région, la Tunisie s'est dotée d'une Constitution synonyme de nouvelles avancées pour la femme. L'article 40 de la Constitution accorde ainsi le droit à un travail exercé dans des conditions décentes et à un salaire équitable. L'article 46, consacré spécifiquement aux droits des femmes, engage l'Etat à garantir l'égalité des chances entre la femme et l'homme quant à l'accès aux différentes responsabilités et ce dans tous les domaines. **Vis-à-vis des Institutions et du pouvoir, le moment de l'égalité est donc venu !**
- **Nous devons aussi faire du droit à l'égalité une réalité économique:** malgré les acquis en matière d'éducation, les jeunes sont confrontés à une hausse soutenue du chômage et les tunisiennes souffrent d'un important déficit d'insertion professionnelle par rapport aux hommes. Selon les dernières données de l'Institut National des Statistiques, le chômage touche plus sévèrement les femmes (21,9%) que les hommes (12,8%), et deux fois plus les femmes diplômées de l'enseignement supérieur (41,9%) que les hommes (21,7%).

Ces chiffres donnent à réfléchir sur l'étendue des mesures à prendre pour inverser cette tendance, mais restent toutefois encore bien en-deçà de la réalité du chômage des tunisiennes, lesquelles sont trop peu présentes sur le marché officiel du travail comme dans les conseils d'administration¹. En Europe comme dans les pays de la rive sud de la Méditerranée, les femmes ne peuvent plus et ne doivent plus être en marges du monde du travail ni reléguées dans des positions subalternes. **Vis-à-vis du monde du travail et de l'entreprise, le temps de l'égalité lui aussi est venu !**

* * *

C'est avec cette conviction au cœur que l'Union européenne, ici en Tunisie, a mis en place, en collaboration avec les autorités tunisiennes et avec les partenaires de la société civile, une politique proactive en faveur de l'égalité des droits.

Ainsi, en avril 2015, une convention a été signée avec Madame la Ministre de la Femme, de la Famille et de l'Enfance pour mettre en place le 1^{er} programme bilatéral de 7 millions d'euros entièrement dédié à l'égalité. Ce programme, consacré à la réduction des inégalités homme-femme aux niveaux national, régional et local, visera également à appuyer les autorités tunisiennes dans la mise en œuvre de la future loi intégrale visant à lutter contre les violences faites aux femmes en cours de préparation. Le programme comprendra un volet dédié à la société civile qui pourra financer d'autres projets de lutte contre les inégalités hommes-femmes et leurs déclinaisons politiques, économiques ou autres. Un appel à propositions sera lancé au printemps 2016 sur l'autonomisation économique des femmes tunisiennes, qui permettra de multiplier les initiatives telles que celles-ci.

En plus de ce programme bilatéral, 13 actions mises en œuvre par des organisations de la société civile bénéficient également d'un financement de l'UE.

Le programme "Un bond en avant pour les femmes", mis en œuvre par ONU-femmes s'attaque à ces défis, et en particulier l'amélioration de la participation politique et économique des femmes, pour leur permettre d'œuvrer à la construction de l'avenir de leur pays, en cette époque de transition. Il met en relation les différents acteurs des pays de la région sud de la Méditerranée, afin de s'assurer que les femmes qui y vivent bénéficient d'actions de renforcement des capacités, de plaidoyer et d'initiation de partenariats ainsi que d'informations leur permettant de lever les obstacles qui freinent leur accès et leur participation à la vie économique et publique.

Je souhaite que cette action réussisse, et que les résultats obtenus soient autant d'exemple de ce que nous pouvons et devons faire ensemble.

* * *

¹ En 2013, sur les 30 grandes entreprises tunisiennes, 4 comptaient une femme dans leur conseil d'administration

Pour conclure, j'espère que les échanges seront riches durant ces deux jours de travaux et qu'en découleront de réelles avancées : une multitude de « petits pas » chers à Jean Monnet, le père fondateur de l'Union européenne pour parvenir à un « véritable bond en avant » pour les femmes de la région.

Car sans participation des femmes, il n'y aura pas de vraie démocratie, ici en Tunisie, comme ailleurs dans le monde arabe. Soyons en conscients et agissons ! Je vous remercie de votre attention.